



Séance spéciale

Mercredi 12 juin 2013, 11 h 00

Présidence de M. Katamine

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE

M^{ME} JOYCE BANDA,

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALAWI

Original anglais: Le PRÉSIDENT

C'est un véritable honneur pour nous d'accueillir ce matin M^{me} Joyce Banda, la Présidente de la République du Malawi, en cette séance spéciale de la Conférence. J'ai le plaisir de donner la parole au Secrétaire général de la Conférence internationale du Travail, M. Guy Ryder, pour quelques mots de bienvenue à l'adresse de M^{me} Joyce Banda, Présidente de la République du Malawi.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
de la CONFÉRENCE

Excellence, M^{me} Joyce Banda, Présidente de la République du Malawi, bienvenue chaleureuse à la Conférence internationale du Travail et merci d'être des nôtres aujourd'hui.

Madame la Présidente, permettez-moi de placer votre visite dans le contexte d'un proverbe de votre propre pays: *Mutu umodzi susenza denga*. Pour le reste de la Conférence, cela signifie qu'«une seule tête ne peut soutenir tout un toit». C'est dans l'esprit de ce proverbe que nous vous accueillons sincèrement dans notre maison tripartite, dont les trois piliers sont essentiels pour maintenir en place le toit de la justice sociale et du développement durable. Je crois pouvoir dire bienvenue à nouveau au sein de l'OIT puisque vous êtes une ancienne élève du Centre de formation de l'OIT à Turin.

Ce ne sera une surprise pour aucun de ceux qui ont suivi votre parcours, Madame la Présidente, de constater qu'aujourd'hui vous êtes à la tête de votre pays et que vous conduisez les femmes et les hommes du Malawi sur la voie de la transformation du paysage social, politique et économique.

Certains vous ont décrit comme l'une des femmes les plus puissantes d'Afrique, mais votre objectif à toujours été, Madame la Présidente, de donner les moyens d'agir aux autres, qu'il s'agisse de jeunes, de femmes ou de personnes vivant dans la pauvreté. Cette approche est mue par votre vision que tous peuvent et doivent prospérer de concert et qu'il faut s'attaquer aux rouages du système qui génère la vulnérabilité.

Au cours de la récente cérémonie marquant le 50^e anniversaire de l'Union africaine à Addis-Abeba et à l'occasion du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement auquel j'ai eu le privilège de participer, vous-même et d'autres dirigeants africains ont

véhiculé un message très fort, à savoir que votre croissance, la «renaissance africaine» doit être menée par les Africains, reposer sur une large assise et ne laisser personne sur le chemin et que l'emploi est le moyen de permettre à la croissance de déboucher sur une atténuation de la pauvreté.

Votre plan de reprise économique pour 2013-2018 définit votre stratégie pour concrétiser cette vision. C'est une vision qui est fort bien illustrée par la manière dont vous abordez la question spécifique du travail des enfants.

Permettez-moi de souligner, par conséquent, combien il est opportun que vous soyez des nôtres aujourd'hui, alors que nous célébrons la Journée mondiale contre le travail des enfants. Votre engagement personnel dans ce combat est largement connu et vous l'étayez par une ferme volonté politique et une action énergique. Il importe en particulier de relever que vous estimez nécessaire d'accorder une place centrale aux activités de lutte contre le travail des enfants dans tous les programmes de développement, dans le cadre d'une approche intégrée allant de l'éducation à la protection sociale jusqu'à l'emploi pour les parents de ces enfants. Nous sommes absolument d'accord avec vous lorsque vous dites qu'un développement agricole et rural durable ne peut reposer sur l'exploitation des enfants mais devrait viser à créer des possibilités de travail décent.

Madame la Présidente, votre volonté de suivre la voie d'une croissance inclusive est reflétée dans les initiatives visant à développer et à mettre en place un socle de protection sociale conforme à la recommandation de l'OIT à ce sujet.

Cette volonté apparaît également dans les mesures prises par votre gouvernement pour renforcer le soutien apporté au secteur de l'éducation et améliorer les compétences afin que le progrès social et économique repose sur une base productive. J'aimerais, à cet égard, mentionner votre plan d'action relatif aux compétences pour l'employabilité et la productivité dans le cadre de l'initiative du G20, pour laquelle le Malawi est un pays pilote.

Un autre de vos domaines d'activité important est le VIH/sida, y compris dans le monde du travail. Lorsque le Sommet de l'Union africaine vous a sacrée championne de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe, indubitablement il a reconnu le rôle que vous avez joué dans les progrès réalisés par le Malawi et dont nous vous félicitons.

Votre contribution a sans aucun doute beaucoup fait pour placer le Malawi parmi les 15 pays africains qui ont réalisé les progrès les plus importants vers les objectifs du Millénaire pour le développement au niveau mondial.

Vous êtes entrée en fonctions et vous avez pris non seulement la responsabilité d'une lourde mission de développement mais aussi celle de rétablir la confiance. L'OIT s'estime honorée d'être partenaire du Malawi et de collaborer avec votre gouvernement et nos mandants tripartites alors que vous œuvrez pour un développement équitable, pour plus de richesses et pour donner davantage de possibilités, d'espoir et de liberté à tout le peuple du Malawi. Merci Madame d'être venue et nous attendons avec impatience le message que vous allez adresser aux participants à cette Conférence.

Original anglais: M^{me} BANDA (Présidente de la République du Malawi)

C'est pour moi un honneur et un immense privilège de prendre aujourd'hui la parole à l'occasion de cette 102^e session de la Conférence internationale du Travail. Ce que je fais avec humilité et enthousiasme car, si j'ai bonne mémoire, c'est la première fois qu'un chef d'Etat de la République du Malawi est invité à s'exprimer devant les délégués dans le cadre de cette réunion, qui occupe une place si importante dans le calendrier de l'OIT. Je fais donc le plus grand cas de cette invitation, sachant que l'honneur qui m'échoit rejaille également sur les 15 millions d'habitants du Malawi.

Je me félicite également d'être présente aujourd'hui, puisque nous célébrons la Journée mondiale contre le travail des enfants. Cette question est en effet pour moi résolument prioritaire et je suis heureuse d'être en présence d'amis qui luttent eux aussi contre l'exploitation de nos enfants.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour exprimer toute ma gratitude à M. Guy Ryder, Directeur général du BIT, ainsi qu'à tous les responsables du Bureau, qui m'ont choisie parmi tant d'autres chefs d'Etat – dont certains bien plus connus que moi et en exercice depuis plus longtemps. De fait, je suis entrée en fonctions il y a tout juste une année. Ma présence à cette Conférence, et mon association avec le mouvement syndical, vont donc marquer profondément le premier anniversaire de ma présidence. Je note également qu'il s'agit de la première session de la Conférence organisée par M. Ryder, qui aura prochainement accompli sa première année à la tête de l'Organisation. Je vous félicite, M. Ryder, de votre élection à cette haute fonction de Directeur général et des succès remportés au cours de cette première année déjà bien remplie.

Je tiens également à féliciter M. Katamine, ministre du Travail et des Transports du Royaume hachémite de Jordanie, pour son élection à la présidence de cette très importante session de la Conférence. Je félicite également tous les membres du bureau pour leur élection, pleinement méritée. Je vous souhaite une pleine réussite, à vous qui dirigez les délibérations de cette Conférence.

Mes propos porteront sur diverses questions liées au travail décent particulièrement importantes pour mon pays. Je tiens à signaler que, grâce à l'Agenda du travail décent, la présence de l'OIT au Malawi, et dans de nombreux autres Etats Membres, n'a jamais été aussi forte. Je rappelle que l'Agenda pour le travail décent est un dispositif complet, qui touche à tous les aspects du développement et four-

nit des lignes directrices qui permettent de faire face aux problèmes qui se posent dans ce domaine.

Le travail décent est une composante essentielle du développement, en particulier pour un pays comme le mien. Entre 2004 et 2009, le Malawi a enregistré une forte croissance économique, d'une moyenne annuelle d'environ 6 pour cent. Cette croissance ne s'est toutefois pas accompagnée d'une véritable création d'emplois, et la population n'a guère profité des fruits de cette croissance. Il n'est de ce fait guère surprenant que la pauvreté n'ait pas diminué de façon significative au cours des dix dernières années. L'enquête effectuée auprès des ménages pour la période 2010-11 a montré que la pauvreté, avec un taux de 50,7 pour cent, restait très forte.

Face à ce constat alarmant pour mon pays, je me suis assignée un ambitieux objectif: éradiquer la pauvreté au Malawi en utilisant la croissance économique et la création de richesses. Je tiens à ce que mon pays connaisse une croissance qui puisse se traduire par des changements significatifs dans la vie quotidienne de la population.

C'est pourquoi je suis reconnaissante à l'OIT de nous avoir aidés à mettre en place un programme national de promotion du travail décent pour faire face, notamment, au problème de la croissance sans emplois. L'Agenda du travail décent est une composante à part entière de la stratégie de croissance et de développement mise en œuvre dans mon pays pour la période 2011-2016 et du plan de relance économique que j'ai proposé lors de mon entrée en fonctions.

Certains d'entre vous se souviennent sans doute qu'au moment où je suis devenue Présidente de mon pays, l'économie était au bord de l'effondrement; le pays était pauvre en devises, situation qui pesait lourdement sur le climat des affaires. De nombreuses entreprises, incapables d'importer des matières premières en quantités suffisantes, étaient condamnées à réduire leur activité. Certaines d'entre elles ont dû fermer, ce qui a entraîné des pertes d'emplois massives.

Le programme de promotion du travail décent élaboré pour le Malawi a de ce fait fortement contribué à notre stratégie de reprise. Nous sommes convaincus que l'emploi – s'il assure un travail décent, bien sûr – est la voie à suivre pour s'affranchir de la pauvreté, et qu'il donne en outre aux économies une meilleure capacité de rebond face aux chocs. C'est la raison pour laquelle la création d'emplois constitue l'un des principaux piliers de notre plan de relance économique. Le 15 mars dernier, j'ai lancé, dans le cadre de cette politique de relance, une initiative axée expressément sur la création d'emplois pour les jeunes. Ceux-ci constituent en effet le groupe le plus important sur le marché du travail du Malawi, mais ce sont eux aussi qui se heurtent aux plus grandes difficultés lorsqu'ils cherchent un emploi et veulent monter leur propre entreprise. Cette initiative vise donc à renforcer les compétences des jeunes et à leur assurer des débouchés sur le marché du travail.

Je me félicite que mon gouvernement, toujours avec l'aide de l'OIT, ait pu mettre en place une politique de l'emploi pour encadrer ces initiatives en faveur de la création d'emplois. Au nombre des initiatives récemment lancées dans notre pays avec le soutien de l'OIT, je citerai le pilotage d'un projet du G20 visant à mettre l'éducation et les compétences au service de l'employabilité, la tenue, en octobre

2012, d'une rencontre de haut niveau très fructueuse sur la promotion de l'emploi productif et du travail décent, ainsi que la publication d'une étude sur les conditions à instaurer pour assurer le développement d'entreprises durables au Malawi. Ces diverses initiatives nous ont considérablement aidé à mettre au point nos propres stratégies de création d'emplois.

L'Agenda du travail décent nous a également incités à porter un regard critique sur notre système de sécurité sociale. Je suis heureuse de vous signaler que, pour la première fois dans l'histoire du Malawi, nous avons promulgué une loi sur les retraites, qui fait obligation aux employeurs d'assurer une retraite à leurs salariés. Je dois admettre que cette loi ne concerne que les salariés du secteur formel, et exclut de ce fait plusieurs catégories de travailleurs. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement a adopté il y a quelques semaines une politique globale de sécurité sociale qui vise tous les autres groupes vulnérables et prévoit notamment la mise en place de programmes de travaux publics.

Sachant que plus de 80 pour cent de la population du Malawi habite dans les zones rurales et vit de l'agriculture, le renforcement du secteur rural devrait permettre de faire reculer sensiblement la pauvreté. C'est la raison pour laquelle l'une des grandes priorités de mon gouvernement est de relever le niveau de vie des populations rurales en promouvant une conception plus résolument commerciale de l'agriculture. L'agriculture constitue selon moi un gisement potentiel d'emplois et de richesses pour une grande partie de la population. C'est à ce titre que mon pays va s'attacher à commercialiser, diversifier et moderniser son secteur agricole.

J'ai passé quelques jours à Londres, pour être présente lors de l'annonce de la participation du Malawi à la Nouvelle alliance du G8 pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette initiative permettra d'accélérer les investissements privés dans le secteur agricole, et devrait à ce titre avoir un formidable retentissement sur la création d'emplois. J'ai par ailleurs annoncé la création du Mudzi Transformation Trust, organisme qui offrira des conditions optimales d'accès à des fonds qui permettront la mise en œuvre de divers projets d'ordre social et économique, destinés à redynamiser l'économie rurale. Autant d'initiatives par lesquelles mon gouvernement tente d'offrir aux habitants la possibilité de créer des emplois.

Je tiens à remercier l'OIT d'avoir soutenu le Malawi dans ce domaine également. Deux programmes de l'Organisation sont en cours: le premier est un programme pilote sur le travail décent et la sécurité alimentaire, l'autre porte sur la liberté syndicale et la négociation collective dans le secteur rural du Malawi. Je suis convaincue que notre collaboration va se poursuivre et permettre une sensible progression du travail décent dans le secteur agricole de mon pays.

Je me rends compte, et de plus en plus, que le dialogue social permet de grandes réalisations. Au moment où j'ai hérité d'une économie chancelante, l'une de mes premières initiatives a été d'engager le dialogue avec les partenaires de mon pays dans le domaine du développement. C'est grâce à ce dialogue que nous avons été en mesure de définir des solutions concrètes pour nos problèmes économiques – les problèmes immédiats, mais aussi ceux de court et de moyen terme. Je suis fière de vous faire savoir que, grâce à ce dialogue et à cette colla-

boration, notre plan de relance commence déjà à porter des fruits. Le niveau de nos ressources en devises s'est sensiblement amélioré, notre monnaie s'est stabilisée, et même appréciée par rapport aux grandes devises étrangères. Ce redressement assure un approvisionnement énergétique fiable, permet aux entreprises d'importer sans difficulté matières premières et autres produits indispensables, et fait reculer les licenciements. De fait, de nombreuses entreprises sont aujourd'hui en plein essor.

Tel est en effet le pouvoir du dialogue. Je me félicite à cet égard de constater que l'OIT reste l'ardent défenseur de cet instrument dans le cadre de sa recherche de solutions aux problèmes sociaux et économiques des Etats Membres. Face aux bouleversements suscités par la crise financière et économique qui secoue la planète, la pertinence de l'OIT est à cet égard d'une évidence criante.

Je souhaite aborder maintenant une question importante, incontournable dans le cadre d'un débat consacré à la problématique du travail: il s'agit de la nécessité d'intensifier la lutte contre le travail des enfants. Quelle heureuse coïncidence de pouvoir m'adresser à vous en ce jour même où nous célébrons la Journée mondiale contre le travail des enfants, qui constitue l'occasion idéale pour aborder cette problématique. Je suis intimement convaincue que l'avenir des nations est dans les mains de leurs enfants. Pour la cheffe d'Etat, mais aussi la mère et la grand-mère que je suis, la protection des enfants est d'une importance capitale. Nous devons aux enfants une protection totale, et ils doivent faire l'objet de tous nos soins. Je lutte depuis trente ans au nom de la justice sociale, et la protection des personnes vulnérables, en particulier des enfants, est pour moi un enjeu capital, que j'ai particulièrement à cœur.

D'où mon désarroi lorsque je constate que le travail des enfants reste un énorme problème dans la plupart des pays en développement, y compris au Malawi. Cette situation s'explique en grande partie par la forte pauvreté, entre autres facteurs. Il est évident que, dans les familles privées d'un emploi décent apte à leur assurer un revenu suffisant, les enfants sont particulièrement exposés à ce fléau.

En 2004, lorsque j'ai été ministre des questions ayant trait au genre et aux enfants, j'ai constaté que le Malawi se trouvait, au moins au plan international, au niveau 2 dans la liste des pays sous surveillance pour la traite des êtres humains. Pour la première fois, j'ai compris l'interconnexion entre le travail des enfants et la traite des personnes. J'ai réalisé que lorsque les enfants quittaient leur famille pour aller travailler dans des exploitations agricoles, en particulier des plantations de thé et de tabac dans d'autres districts, il ne s'agissait pas seulement de travail des enfants mais aussi de traite d'êtres humains. Ce sont les adultes qui profitaient de ce travail, d'où la place que nous avons sur cette liste de surveillance.

J'ai jugé cette situation inacceptable et ai immédiatement lancé une campagne de tolérance zéro contre le travail et l'exploitation des enfants.

Nous sommes ainsi remontés au niveau 1 de la liste de surveillance mais on m'a dit que, depuis mon départ, nous sommes redescendus dans le classement.

Le Malawi a toujours pour objectif de lutter contre le travail des enfants, et mon gouvernement a élaboré un plan d'action national couvrant la période 2010-2016 afin de mieux orienter ses efforts.

A cet égard, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons organisé en septembre dernier une conférence nationale sur ce sujet qui a rencontré un grand succès et que j'ai eu le privilège d'ouvrir. Cette conférence a réaffirmé la nécessité de redoubler d'efforts pour lutter contre le travail des enfants. De toute manière, je suppose que c'est la raison pour laquelle je suis à la tête de l'Etat, pour protéger la population du Malawi.

Je me félicite du partenariat entre le Malawi et le Programme international sur l'abolition du travail des enfants qui nous aide à lutter contre ce fléau dans notre pays.

Je continue à promouvoir une campagne de tolérance zéro vis-à-vis du travail des enfants au Malawi et nous souhaitons intensifier les programmes d'éradication de la pauvreté qui est à la base du problème. Je compte sur l'Organisation internationale du Travail pour collaborer avec nous dans cette direction.

Permettez-moi maintenant de parler d'une autre question toute aussi importante en matière de travail; il s'agit de l'égalité d'accès à l'emploi pour les hommes et pour les femmes. J'aimerais évoquer mon expérience personnelle.

Je pense qu'il n'y a rien que les hommes puissent faire que les femmes ne puissent pas faire. En fait, dans le pays d'où je viens, ce sont les femmes qui ont le plus de responsabilités en matière de soutien familial, qu'il s'agisse de contribution aux travaux, de temps, d'émotions ou d'énergie dépensée. Nos sociétés doivent mettre au point des stratégies globales pour soutenir les femmes sur le marché du travail formel et informel, pour leur assurer une rémunération égale pour un travail de valeur égale et pour garantir qu'elles sont représentées dans les syndicats. Je crois qu'il y a des femmes compétentes à tous les niveaux, et nous devons leur offrir les mêmes chances d'accéder à un emploi et de le conserver. Je veux donner l'exemple. C'est pourquoi, au cours des derniers mois, j'ai promu au moins une centaine de femmes méritantes à des postes de responsabilité dans le pays.

J'ai ainsi nommé neuf femmes ministres et vice-ministres, une femme à la tête de la fonction publique, une femme à la tête de la justice, trois femmes juges au tribunal de grande instance, deux femmes en qualité de gouverneurs adjoint de la Banque centrale, une femme au poste de procureur général, une femme comme inspectrice générale adjointe, 18 femmes secrétaires permanentes, et la liste est encore longue.

Je suis une femme africaine, alors permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter les hommes africains. Je sais que, dans certaines parties du monde, les femmes luttent encore pour arriver à la tête de l'Etat. En Afrique nous avons deux femmes chefs d'Etat. Nkosazana Dlamini-Zuma, qui préside la Commission de l'Union africaine, a dit que bientôt on arrêterait de compter le nombre de femmes chefs d'Etat tellement elles seront nombreuses.

Pour montrer mon engagement en faveur de la participation des femmes au dialogue social, j'ai demandé spécifiquement que, sur les six délégués du Congrès des syndicats du Malawi, dont j'ai financé la participation, trois soient des femmes.

Je suis convaincue qu'il est temps que les femmes occupent la place qui leur revient dans la société. Les hommes africains ont créé un espace pour que les femmes africaines puissent avoir des postes de

responsabilité et nous devons profiter de cette possibilité.

Je tiens à rendre hommage à l'appui d'hommes d'autres continents également et j'encourage vivement les femmes à saisir les occasions qui se présentent. J'ai appris à ne jamais abandonner et c'est pourquoi je suis ici aujourd'hui.

J'espère sincèrement que les trois groupes de mandants présents ici vont entamer un débat franc et approfondi qui débouchera sur des recommandations pratiques, avec des solutions novatrices aux problèmes sociaux et économiques du monde d'aujourd'hui dans le domaine de la création d'emplois, du travail décent, de la sécurité sociale, du développement durable et du dialogue social.

Comme vous le savez sans doute, le rapport du Groupe de haut niveau des Nations Unies sur le Programme de développement pour l'après-2015 attire notre attention sur le fait que, pour mettre un terme à la pauvreté d'ici à 2030, il nous faut des économies qui créent des emplois et une croissance inclusive.

Pour le groupe de haut niveau, la croissance est la seule solution pour sortir de la pauvreté. Il faut donc promouvoir l'activité économique, l'entrepreneuriat, les qualifications et l'éducation. Je suis convaincue que les travaux de cette session de la Conférence joueront un rôle important dans la recherche de solutions aux problèmes du monde. Utilisons cette tribune pour aider à structurer l'architecture du développement pour l'après-2015.

Ce faisant, l'OIT conservera toute son importance pour les Etats Membres et restera un partenaire majeur dans les questions de développement social et économique à tous les niveaux: mondial, régional et national.

En tant qu'ancienne élève du Centre de formation de l'OIT à Turin, en Italie, j'ai la plus haute estime pour l'OIT. C'est en 1995 que j'ai suivi un cours à Turin, alors que j'étais dans la société civile et cette formation m'a marquée à vie. J'ai acquis des connaissances qui ont changé la vie de ma famille et celle de tous ceux avec qui j'ai travaillé. C'est pourquoi je souhaite que l'OIT continue à être une institution clé des Nations Unies qui aide à faire du monde un endroit plus agréable à vivre pour tous.

Mon gouvernement poursuivra le partenariat avec le mouvement syndical. Je crois qu'un mouvement syndical libre et opérationnel est un indicateur important de démocratie dans un pays. C'est pourquoi j'ai tenu à assister personnellement cette année aux cérémonies de la Fête du travail organisées par le Congrès des syndicats du Malawi et c'est aussi pourquoi j'ai accepté votre invitation aujourd'hui.

Mon gouvernement continuera à travailler avec les syndicats de travailleurs et les associations d'employeurs afin que le Malawi puisse répondre à toutes les exigences d'ordre juridique et politique pour garantir un travail décent à tous ses citoyens.

Je vous remercie beaucoup de votre attention et Dieu vous bénisse.

Original arabe: Le PRÉSIDENT

Madame la Présidente, je tiens à vous remercier pour ces gentilles paroles, qui viennent du cœur et ont certainement touché celui de tous les participants à cette Conférence. Nous sommes fiers de pouvoir vous accueillir aujourd'hui à la Conférence internationale du Travail, et d'avoir le privilège de vous entendre. Vous êtes non seulement la première Présidente de la République du Malawi, mais aussi

l'une des femmes les plus influentes en Afrique, et même dans le monde.

Nous avons la plus grande admiration pour votre courage politique. Vous avez su nous émouvoir en évoquant celles et ceux qui, dans le tiers monde, sont quasiment tombés dans l'oubli – les femmes, les enfants, les populations rurales, à qui aucun débouché ne s'offre, notamment en matière d'emploi.

Il est regrettable que le développement ne progresse pas de manière homogène partout dans le monde; c'est la raison pour laquelle il nous incombe d'accorder davantage d'attention aux zones rurales. Nous vous savons gré d'avoir abordé cette question.

J'espère que nous serons en mesure pendant cette Conférence d'explorer de nouvelles pistes pour ouvrir à tous les défavorisés – les femmes, les enfants, les orphelins et tous ceux qui ont des besoins bien spécifiques – des perspectives en matière d'emploi.

Il importe que nous accordions aux régions rurales et à leurs habitants le même degré de priorité que celui que nous accordons à la population de nos grandes cités.

Madame, nous vous admirons, nous admirons la voie politique que vous suivez courageusement, nous admirons la lutte que vous menez pour assurer le bien-être des femmes et des enfants et les soustraire à la pauvreté. Il s'agit là de questions fondamentales pour l'Organisation internationale du Travail et pour nous tous.

Je tiens également à ce que tous les délégués ici présents et vous-même sachiez que les femmes arabes vous admirent énormément pour tout ce que vous avez entrepris, sur les plans social et politique, pour aider votre population et pour qu'elle vive mieux.

Madame la Présidente, vous êtes véritablement un modèle et une source d'inspiration pour tous ceux qui tentent de créer un monde meilleur.

Je vous remercie encore, pour vos paroles, votre gentillesse et tous les bienfaits que vous avez apportés.

(La séance est levée à 11 h 40.)

TABLE DES MATIÈRES

Page

Séance spéciale

Allocution de Son Excellence M ^{me} Joyce Banda, Présidente de la République du Malawi	1
--	---

.....
: Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact :
: sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnais- :
: sants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exem- :
: plaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence :
: sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>. :
: